



Carghjese

— CASA CUMUNA —

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 25.02.2023.

Heure : 15h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Sandrine CINOTTI ; Jean-Paul PAOLI ; Alexia ZANETTACCI ; Pierre ZANNETTI ; Jérôme ALESSANDRI

Représentés : Pierre-Jean MIGEVANT donne procuration à Pierre ZANNETTI.

Secrétaire de séance : Alexia ZANETTACCI

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, huit élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2023/10 Elaboration d'un plan communal de débroussaillage : adoptée.
- Délibération n°2023/11 Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2023 : adoptée.
- Délibération n°2023/12 Délibération portant sur le dépôt du drapeau à tête de Maure au Musée de la Corse : adoptée.
- Délibération n°2023/13 Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de chacune des délibérations.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Le procès-verbal de la séance précédente a été arrêté au début de la présente séance, et signé par le Maire et le/la secrétaire de la séance précédente.

Le Conseil municipal émet un avis favorable en ce qui concerne l'instauration d'une taxe sur les résidences secondaires.

Le Maire : l'Office de tourisme intercommunal va être transféré dans les locaux de La Poste. Une personne a postulé afin de faire partie du plan communal de sauvegarde. Nous avons démarré une étude portant sur le renforcement quantitatif du réseau d'eau destiné à la consommation et aux agriculteurs. Il convient que nous nous séparions des deux camions les plus anciens du service de la voirie, dans la mesure où nous disposons désormais d'un véhicule neuf et de deux autres camions. Nous allons implanter cinq poteaux de lutte contre les incendies (lavoir, Office de tourisme, Sulana, Piazzicce, Lura). Nous allons lancer une étude portant sur la réfection des voies communales qui n'ont pas encore été refaites. Il conviendra de prévoir un projet portant sur l'allée Marchiano. La route du Peru est d'une longueur de 2,7 km. 800 mètres ont été refaits, à partir des Torrace. La partie qui concerne la « ligne droite des Lentisques » sera prochainement confiée à une entreprise (analyse des offres en cours). Le début des travaux est à évaluer en fonction de la durée et de la saisonnalité. La dernière partie, plus complexe, est à l'étude. Une réunion a eu lieu hier, elle portait sur l'élection des délégués à la chambre des territoires.

Le Conseil accepte que la parcelle F 839 soit découpée en trois, et que deux parcelles résultant de cette division soient vendues. La parcelle F 1061 sera vendue pour un montant de 4 000 euros. Il serait envisageable que la parcelle G 706 soit échangée avec une autre parcelle, ou vendue.

Signatures

Le Maire,
François GARIDACCI

La secrétaire de séance

